

Le 20 novembre 2015

November 20, 2015

## **AVIS PUBLIC**

(En vertu de l'article 11.1(1) de la Loi sur les municipalités)

Le conseil municipal de Memramcook a l'intention d'abroger. une réunion extraordinaire en décembre 2015 (date à déterminer), l'arrêté no 16-1 (Arrêté concernant le traitement et les dépenses du maire et des conseillers du Village de Memramcook). conseil a également l'intention d'adopter, lors de cette même réunion, l'arrêté no 37 (Arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook) en vertu de la Loi sur les municipalités. Le but de ce projet d'arrêté est d'apporter certaines modifications à l'arrêté précité pour en faciliter l'application.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté au bureau de la secrétaire municipale à l'édifice municipal de Memramcook situé au 540 de la rue Centrale à Memramcook, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Les première et deuxième lectures (par titre) de cet arrêté ont été adoptées à la réunion extraordinaire du lundi 9 novembre 2015.

## **PUBLIC NOTICE**

(Pursuant to Section 11.1(1) of the Municipalities Act)

The Village de Memramcook Council intends to repeal, during a Special Meeting in December 2015 (date to be determined), By-Law No. 16-1 (Arrêté concernant le traitement et les dépenses du maire et des conseillers du Village de Memramcook). The Council also intends to adopt, during that same meeting, By-Law No. 37 (Arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook) pursuant to the Municipalities Act. The purpose of this exercise is to bring certain modifications to the by-law in order to facilitate its application.

The proposed by-law may be available for viewing Monday to Friday, from 8:30 a.m. to 12 (noon) and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m., at the Municipal Clerk's Office at the Village de Memramcook municipal building located at 540 Centrale Street in Memramcook.

The first and second readings (by title) of the proposed by-law were passed by Council during their Special meeting held on Monday, November 9, 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MEMRAMCOOK VILLAGE COUNCIL

Monique Bourque

Secrétaire municipale / Municipal Clerk